

CONSEIL COMMUNAL DE BURSINS

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU MARDI 10 décembre 2024 – 19H

Président : Devalte Claude

Secrétaire : Wainwright Alexandra

Le Président ouvre la séance à 19h02 et donne lecture de l'ordre du jour.

1. Appel

Conseillers/ères convoqués	35
présents	26
excusés	8

Le Quorum étant atteint, le Conseil communal peut valablement siéger.

1. Appel
2. Approbation du PV de la séance du 5 novembre 2024
3. Préavis municipal n° 11/2024 budget 2025
4. Communication des délégués aux associations intercommunales
5. Communication de la Municipalité
6. Communication du Bureau
7. Divers et propositions individuelles

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité, tel que présenté.

2. PV de la séance 5 novembre 2023

Personne n'en demande la lecture.

Le PV de la séance du 5 novembre 2024 est accepté à l'unanimité.

3. Préavis municipal n° 11/2024 - Budget 2025

La parole est donnée à Mme Véronique Gunther, rapporteur de la commission des finances, qui lit les conclusions du rapport. La commission recommande au Conseil communal d'accepter le préavis tel que présenté avec un excédent de charges de CHF 90'339.-, assorti des amendements N° 1 et 2.

Le président donne lecture des conclusions du préavis municipal.

Il ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote.

L'amendement N° 1 est accepté à l'unanimité.

L'amendement N° 2 est accepté à l'unanimité.

Le préavis n° 11/2024 est accepté à l'unanimité tel qu'amendé.

4. Rapports des délégués

Pour ENJEU

Mme Anne Guisolan lit le rapport du Conseil intercommunal d'ENJEU qui a eu lieu le 4 décembre 2024 (en pj).

Approbation du préavis concernant le budget 2025.

Approbation du préavis pour l'adoption de la stratégie du développement pré- et parascolaire pour le territoire d'ENJEU pour la période 2025-2030.

Mme la municipale Marinella Page communique quelques informations concernant la nouvelle stratégie de développement 2025-2030. Tous les 5 ans le canton demande de mettre à jour la stratégie de développement afin d'adapter les subventions cantonales octroyées à ENJEU. La stratégie correspond à un fil rouge et pour chaque étape un préavis sera présenté au conseil communal.

Selon les prévisions, d'ici 2030 il faudrait encore 131 places en préscolaire et 312 places en parascolaire.

Pour le SIDERE

M. Cédric Chabloz informe qu'une assemblée aura lieu le 11 décembre 2024 pour l'acceptation du budget 2025 et d'un préavis concernant la dernière phase des moule quagga.

5. Communications de la municipalité

1. Mme la Municipale Laurence Pinel informe, concernant la mise à l'enquête du plan d'affectation communal, qu'il y a eu 4 oppositions recevables ainsi que 3 remarques. Des séances de conciliation seront organisées. La commission PACOM sera invitée à ces séances en tant qu'auditeur car elle devra faire un rapport pour le Conseil communal qui décidera de la levée de ces oppositions et de l'acceptation du plan d'affectation communal.
2. Mme la Municipale Hauswirth fait un petit bilan sur le plan énergie et climat communal. Il s'agit d'une démarche qui est soutenue et financée par le canton afin que des efforts soient faits également au niveau des communes, en particulier des petites communes.

En mai 2023 un préavis avait été soumis pour un crédit de 24'000 CHF, subventionné par moitié par le canton, pour établir avec le bureau Alterna un plan énergie et climat communal qui est maintenant sous toit. Ce plan sera publié sur le site internet de bursins.ch.

Il a fallu une année pour l'élaboration de ce plan. A ce jour environ 80 communes se sont lancées dans la démarche mais toutes ne disposent pas encore du plan terminé.

Présentation de la première version du plan au canton en juillet. Très bon écho. Très peu de modifications à faire grâce à l'accompagnement du bureau Alterna.

2^{ème} phase : état des lieux avec quelques chiffres, par exemple, chaque habitant à Bursins émet environ 15 tonnes de CO2 par année.

Dans le bilan, des spécificités ont aidé à fixer des objectifs. Exemple : la faible arborisation au centre du village fait partie des pistes d'amélioration.

3 chapitres d'axes de travail :

- un chapitre transversal
- un chapitre qui traite des questions d'énergie et de mobilité
- un chapitre relatif à l'adaptation.

Rapport avec 12 objectifs et des fiches d'actions spécifiques sélectionnées pour Bursins.

Tableau de suivi avec précataires (une séance par année).
Suivi par le canton.

Exemples :

- Projet de panneaux solaires sur les bâtiments communaux.
- Accompagnement par un bureau spécialisé pour les questions de reverdissement et aménagement des petites surfaces dans l'espace bâti.
- Adhésion à la charte des talus.
- Formation sur les espèces envahissantes.
- Projet de mise à disposition de bornes de recharge électriques à proximité de l'auberge.
- Schéma directeur pour l'amélioration de l'éclairage public.
- Accélération de la transition verte.

3. M. le Syndic Philippe Parmelin remercie ses collègues de la municipalité pour leur disponibilité tout au long de l'année. Il est agréable de pouvoir travailler dans un esprit de confiance et de collégialité. Il remercie tout particulièrement la secrétaire Mme Agnès Chiovini et la boursière Madame Salima Osmani pour le travail accompli ainsi que les employés communaux.
Il remercie également les conseillères et conseillers ainsi que le Président et la secrétaire.

2024 a été marqué par la réouverture de l'Auberge du Soleil qui est un lieu convivial où il fait bon se rencontrer et manger.

Le 1er août : magnifique soirée à Bursins.

Le 1^{er} décembre : feu de l'Avent.

Ce vendredi 13 décembre : traditionnelle raclette à laquelle les retraités sont invités.

M. le Syndic souhaite à toutes et à tous de très bonne fête de Noël en adressant ses meilleurs vœux pour 2025.

6. Communications du Bureau

Le Président remercie la municipalité, la greffière et la boursière ainsi que les employés communaux pour le travail effectué.

Il remercie également le bureau du Conseil qui l'a soutenu et supporté tout au long de l'année, ainsi que les membres des commissions pour l'ensemble du travail effectué et tous les membres du conseil pour leur travail durant l'année.

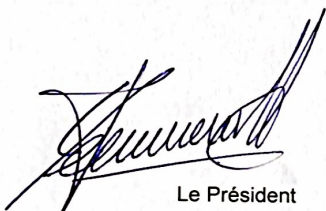
Il rappelle qu'il est important d'informer de sa présence ou non aux séances et en particulier aux festivités comme le repas de fin d'année et ce pour des questions d'organisation.

7. Divers et propositions individuelles

La discussion est ouverte.

La parole n'étant pas demandée, le Président clôt la séance du Conseil communal à 19h51.

Bursins, le 6 janvier 2025



Le Président



La Secrétaire